

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrite au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures. MARIAGES—Ernest Newton Johnson et Bessie B. Pullen. Warren S. Williams et Fannie Stevens. Salomon Trist et Mary Mills James. Estelle et Clementine Riley. Joseph Lewis Rock et Nellie Viola Gantre. Edmond François Noyes et Ernestine Martin. Albert Mathew Blank et Mary Frank George Wilson Ryan et Mary Lee Taylor. John-Baptiste et Lourença Johnson. Emile Prayo et Marie Sélita Cheri.

Jugement contre la Sewerage Company.

Le juge Ellis vient de rendre sa décision au sujet des droits que réclamaient la New Orleans Sewerage Company et du compromis que, lassés d'attendre qu'on pût légalement continuer les travaux, certains membres de la communauté consentaient d'accepter à certaines conditions. Pour des raisons énoncées par la cour, et qui doivent être enregistrées, il est ordonné, adjugé et décréte que le jugement est en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, plaignante, des contribuables intervenants, et des intermédiaires, annulant toutes les exceptions et requêtes enregistrées par la Sewerage Company, ainsi que l'ordonnance et le contrat inclus, et déboutant de son intervention, N. W. Jordan et ses prédécesseurs. La plaignante et les contribuables intervenants devront recouvrer les frais faits par eux aux dépens de la New Orleans Sewerage Company et ses aïeux.

La Législature.

Baton Rouge, 16 mai. Chambre. A midi, la Chambre se réunit; 93 membres répondent à l'appel. M. Hyams propose que la Chambre se réunisse demain à 10 heures précises du matin, adopté. M. Dupré, de la Nouvelle-Orléans, présente une résolution invitant M. German, président de l'Université Tulane, à visiter Baton Rouge et à s'y faire entendre—adopté. M. Holz présente une résolution accordant aux bibliothèques Fisk et Howard des copies des actes de session, immédiatement après publication. Résolution de M. Ware suivant laquelle aucune allocation ne peut être votée avant l'adoption du bill général d'allocation. Plusieurs autres projets sont également présentés. Par M. Lancaster, un bill exigeant le paiement d'un Poll-Tax de 2 dollars. Par M. Bernhardt, un bill interdisant à tout membre de la législature de se livrer à tout trafic à tout titre d'office ou de mandat. Plusieurs autres projets sont également présentés. Par M. Williams, ordonnant l'élection des bureaux des écoles en même temps que les élections d'Etat. Par M. O'Connor, bill amendement la loi de 1898, relativement à la publication des submissions de candidats en vue de s'assurer le privilège de dépôt des fonds de la ville. La résolution invitant l'amiral Schley à visiter la Nouvelle-Orléans, est adoptée. Le bill de M. Reinhardt relatif à l'interdiction des "pool-rooms" est renvoyé au comité judiciaire.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Mme L. V. Labarre vs Mlle Alice Labarre—Confession de jugement de \$1000. Dr N. Catalano vs Societa Italiana di Mutua Beneficenza Cristoforo Colombo—Mandamus. Aug. G. Ehrhardt vs Alice Rose Cromlier—Séparation de corps et de biens. Successions ouvertes: Hy Palmer, Peter Mulligan, Julia Nault vs Josie Schmidt—Demande de partage. Mme Chas E. Killian vs son époux—Séparation de corps et de biens. Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aucoin. Les affaires d'Anthony Cazaroo, accusé de meurtre et J. Van Espean, blessure, ont été renvoyées sur la demande des avocats.

Pauvre loi!

M. Walter W. Hasley, voyageur de commerce, a été arrêté, hier matin, à l'Hôtel St-Charles, par l'agent Mike Martin, et enfermé au poste de la première station de police. Triqué est la cause, qui le conduisit à l'hôtel à Brooklyn avec sa femme et son enfant, et il est un des employés de la maison de dentelles de S. M. Schwab & Co. Avant-hier matin, il arrivait à la Nouvelle-Orléans et se faisait inscrire à l'Hôtel St-Charles. Hier matin, on s'aperçut qu'il donnait des signes de démence. Il effrayait les hôtes de l'hôtel et les serviteurs, disant qu'il était poursuivi par un tueur, et que son frère avait été assassiné à l'hôtel St-Charles. Le coroner Richard fut appelé et après avoir examiné le malheureux, il déclara qu'il était absolument fou. On a aussitôt averti les patrons qui l'employaient. Il est probable qu'on l'interrogera dans la maison d'aliénés Louisiana Retreat, à ce que sa famille puisse le faire conduire dans une maison de santé de son choix.

MARIAGES ENTRE COUSINS GERMAINS.

Le comité judiciaire a fait un rapport favorable sur le bill Lucaze prohibant toute licence de mariage entre cousins germains. LE TRAVAIL DES ENFANTS. M. le sénateur Lee a paru pour la première fois aujourd'hui au Capitole. Il a annoncé qu'il avait l'intention de présenter un projet dans l'intérêt des travailleurs, surtout de travail des enfants. Une des principales clauses de la loi proposée est la réduction des heures de travail—de 10 à 8.

FAITS DIVERS.

L'inspecteur du Bureau de Santé s'est rendu à la cour du recorder Hughes hier matin et y a formulé des plaintes contre les laitiers suivants: Paul James, McLellanville; Mme A. Rousset, Appie et Dante; Mme A. Abadie, 1910 rue Robert. Ils sont accusés d'avoir vendu du lait falsifié. La Cour Civile de District. La maison de John Holman et fils, de Londres, Angleterre, a été déclarée en faillite par la cour civile contre Charles Otherveld et fils. La réclamation d'indemnité se monte à \$21,904.11. Il s'agit de contrat non exécuté. Marchandise volée. M. l'avocat de district Gurley, hier matin, a rendu une ordonnance de non lieu au sujet de l'accusation faite à la cour criminelle pardevant le juge Baker. Il avait à statuer contre Julius Loeffler. On avait été légué qu'il avait acheté 120 plectres et tuyaux, valeur \$9,000, et appartenant à la maison Payne et Joubert. Crâne fracturé. Hier matin un peu avant dix heures, John Livingston, un armurier emmurant à l'angle des rues Trempe et Annunciation, travaillant à l'ord du steamship "Mohawk", s'arrêta au quai de la rue Penitence, quand il est tombé par une des bottes et s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital, où il est mort à neuf heures du soir.

LIBRE.

Une jeune femme, Annie Weber, a été récemment arrêtée, Henry Spellmann l'ayant accusée de vol. L'interdit avait sans doute donné à supposer à Annie qu'elle pouvait s'approprier de l'argent et des bijoux à l'heure de la séparation. Depuis que cette accusation a été faite à la cour criminelle, les choses se sont arrangées amiablement, et avec l'assentiment de l'avocat assistant de district M. Mooney, l'accusé a été libéré et Annie a été mise en liberté.

LIBRE.

Un des avocats représentant Jas. A. Brennan et al. dans leur procès intenté à la Commission du Dessèchement (Water and Drainage Board). M. Louis F. Bryant. Une jeune femme, Annie Weber, a été récemment arrêtée, Henry Spellmann l'ayant accusée de vol. L'interdit avait sans doute donné à supposer à Annie qu'elle pouvait s'approprier de l'argent et des bijoux à l'heure de la séparation. Depuis que cette accusation a été faite à la cour criminelle, les choses se sont arrangées amiablement, et avec l'assentiment de l'avocat assistant de district M. Mooney, l'accusé a été libéré et Annie a été mise en liberté.

LA LEGISLATURE.

Baton Rouge, 16 mai. Chambre. A midi, la Chambre se réunit; 93 membres répondent à l'appel. M. Hyams propose que la Chambre se réunisse demain à 10 heures précises du matin, adopté. M. Dupré, de la Nouvelle-Orléans, présente une résolution invitant M. German, président de l'Université Tulane, à visiter Baton Rouge et à s'y faire entendre—adopté. M. Holz présente une résolution accordant aux bibliothèques Fisk et Howard des copies des actes de session, immédiatement après publication. Résolution de M. Ware suivant laquelle aucune allocation ne peut être votée avant l'adoption du bill général d'allocation. Plusieurs autres projets sont également présentés. Par M. Lancaster, un bill exigeant le paiement d'un Poll-Tax de 2 dollars. Par M. Bernhardt, un bill interdisant à tout membre de la législature de se livrer à tout trafic à tout titre d'office ou de mandat. Plusieurs autres projets sont également présentés. Par M. Williams, ordonnant l'élection des bureaux des écoles en même temps que les élections d'Etat. Par M. O'Connor, bill amendement la loi de 1898, relativement à la publication des submissions de candidats en vue de s'assurer le privilège de dépôt des fonds de la ville. La résolution invitant l'amiral Schley à visiter la Nouvelle-Orléans, est adoptée. Le bill de M. Reinhardt relatif à l'interdiction des "pool-rooms" est renvoyé au comité judiciaire.

MARIAGES ENTRE COUSINS GERMAINS.

Le comité judiciaire a fait un rapport favorable sur le bill Lucaze prohibant toute licence de mariage entre cousins germains. LE TRAVAIL DES ENFANTS. M. le sénateur Lee a paru pour la première fois aujourd'hui au Capitole. Il a annoncé qu'il avait l'intention de présenter un projet dans l'intérêt des travailleurs, surtout de travail des enfants. Une des principales clauses de la loi proposée est la réduction des heures de travail—de 10 à 8.

MÉMORIAL.

Les grévistes arrivés pour prendre la parole durant les exercices du Memorial qui doivent avoir lieu le 29 courant, sont MM. Sanders, à la mémoire de Henry de Cameron; Lys Charbonnet, à la mémoire de Caldwell; James O'Connor, à la mémoire de Hall de Sabine; R. Spence, à la mémoire de McDonaghann, de Bossier.

SÉNAT.

Le Sénat s'est réuni à midi sous la présidence de M. Cagé; 21 sénateurs présents. Plusieurs projets sont présentés. Par M. Barrett, pour diviser l'Etat en sept districts congressionnels. Par M. Dudenheffer, accordant au comité du Canal du Nouveau Bassin et du Shilroad le droit de s'organiser et d'être son président. La proposition est ajournée. M. Dudenheffer fait ensuite voter une résolution ordonnant l'inspection des livres de l'enregistreur des votes de la Nouvelle-Orléans. Le bill de M. Murphy, relatif aux amendements de chemins de fer et à la taxe sur le coton, est adopté. Le Sénat s'ajourne à ce matin.

Nos institutions d'enseignement.

Baton-Rouge, 16 mai. Le très intéressant rapport du comité spécial créé lors de la dernière session de la Législature pour visiter nos institutions publiques dans l'Etat et se rendre compte de leurs besoins vient d'être présenté à la Législature. Voici les différents montants que ce comité requiert. La somme est considérable comme on va le voir. Elle atteint le chiffre de \$1,362,668.

En voici la liste:

Table listing various institutions and their amounts: Hôpital de Charité, 6220,000; Soldiers Home, 44,158; Southern University, 28,900; Station d'Expérimentation et de Géologie, 80,000; Southwestern Industrial Institution, 46,500; Ecole Normale de l'Etat, 81,300; Hôpital de Charité, Shreveport, 110,000; Louisiana Industrial Institute, Ruston, 135,910; Asile des Fous, 318,800; Louisiana State University, 192,000; Muet, 46,000; Institution pour les Aveugles, 37,000; Lepers Home, 24,000. Total: \$1,362,668.

Les racinateurs.

Baton Rouge, 16 mai. Nos législateurs veulent commencer immédiatement leur besogne; ils sentent qu'ils ont beaucoup à faire et peu de temps devant eux. Les quelques représentants qui étaient restés jusqu'ici absents, ont enfin fait acte de présence et vont se mettre à la besogne. La question du Poll Tax préoccupe beaucoup nos législateurs. Son nombre d'entrées sont en faveur, si ce n'est de l'abolir complètement, au motif de l'amener. Quelques-uns d'entre eux voudraient en finir avec cette mesure qui lui condamnent et qui n'a fait aucun bien, prétendent-ils. La discussion est engagée, reste à savoir quel en sera le résultat. Il pleut en ce moment des motions et des propositions de bills. Hier-up d'entre eux seront rejetés ou même n'obtiendront pas les honneurs de la discussion. Le temps manquera à nos législateurs. Il est grandement question de remettre sur le tapis la taxe sur le Trust du sucre. Il y a échappé jusqu'ici, grâce à un décret de la cour suprême, mais de nombreux membres de la Législature reviennent sur le projet qui réussira peut-être cette fois.

HOTEL DE VILLE.

Une longue protestation a été reçue hier par son Honneur le maire Capdevielle. Dans un langage très clair et fort bien appuyé par des raisons d'hygiène, les signataires se plaignent que dans l'Etat de la rue des Paroisse, Dryades, Uppelline et Roberts, on secoue continuellement des tapis sans se préoccuper du danger qui existe forcément par suite de la quantité de germes malfaisants qui tombent sur les passants sur lesquels ils trouvent un terrain plus ou moins propice à leur développement, suivant l'humidité de l'atmosphère.

Vendredi soir se réunira à 7 heures 30 le comité spécial désigné pour décider la question de l'huile combustible.

M. Zacharie est le président. M. S. L. Gilmore a entre les mains cette ordonnance et doit y faire une légère modification avant qu'elle soit présentée au comité demain soir. M. Chandelier C. Luzenberg a écrit à M. J. T. Buddecke, appelant son attention sur l'infraction aux règlements concernant la hauteur des cheminées, et aussi à propos de celles qui ne sont pas couvertes, notamment celles du moulin à coton de la rue Thomas, près Thalie. L'inconvénient en est si grand que les gens qui demeurent dans les voisinages sont obligés de tenir leurs fenêtres hermétiquement fermées pour empêcher la fumée, la suie et l'odeur de pénétrer chez eux. M. Luzenberg a constaté le fait par lui-même.

Son Honneur le maire Capdevielle

était à son bureau hier, tout à fait remis de sa légère indisposition de mercredi. Les propriétaires et les locataires qui se trouvent dans le voisinage des rues Octavie et Magazine, ont adressé une protestation au maire

contre l'établissement d'un bar

avec griserie, au coin des rues ci-dessus mentionnées. La demande de permis a été faite au nom de John J. Hecker. Réclamation. Le docteur Nicolas Catalano s'est présenté hier à la cour civile de district, demandant qu'un writ de mandamus soit servi à la Société Italienne de Secours Mutuels Christophe Colomb, afin qu'elle le réintègre comme médecin attitré. Le deuxième dimanche de décembre le docteur a été élu officiellement comme médecin de l'Association, ces fonctions commençant le 1er janvier 1902. Malgré son élection et son installation officielle, quoiqu'il n'y eût aucun quorum présent, on décida de le réelecter le 8 mai 1902, sans motif et on lui signifia cette décision, qu'il dit due à quelques membres qui lui sont hostiles dans l'Association. Son très modeste salaire devait être de \$3 par mois, et ses fonctions durer un an. Vu le tort moral que lui a fait la conduite tenue à son égard, il réclame ce writ de mandamus qui lui permettra de continuer à remplir ses fonctions et paillera quelque peu la mesure prise contre lui, mesure qui lui cause actuellement un grand préjudice.

AMUSEMENTS.

WEST END, CE SOIR ET BROOKE et son fameux Orchestre de 25 musiciens de Chicago. BABY LUND Le merveilleux Acrobates Fraternelles. KELLY ET REED. VITAGRAPHIE ATTRACTIONS. Orpheum Athletic Park. Ce Soir et toute la Semaine. NEW YORK BOYS' SYMPHONY ORCHESTRA.

DECES.

MERCURE—Décédé hier soir, à sept heures et demie, à l'âge de 20 ans, dans 8018 MEKORER, née Virginia Borealis, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Mercour et Borealis sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 609 rue Lesseps.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres. Hôtel Bonnot, Directeur. No 628 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., LIMITED.

Entrepreneur de pompes funèbres par toutes les sociétés françaises. Téléphone No 408.

JOSEPH RAY,

Entrepreneur de pompes funèbres et Embaumement. Successeur de LABAT & MAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumement. Téléphone 354.

AVIS.

Région des actionnaires de la N. O. Distilling Co-Operative Distilling Co. Ltd. Le Comité d'Administration de la N. O. Distilling Co. Ltd. a l'honneur de vous adresser par ce moyen son rapport annuel et de vous inviter à assister à la réunion générale de la Compagnie, qui aura lieu le 15 mai 1902, à 8 heures du soir, au siège social de la Compagnie, 319 rue Canal, à la Nouvelle-Orléans. Le rapport sera lu par le Président, M. J. B. L. Gilmore, et sera suivi de la lecture de la lettre adressée au Président par le Comité d'Administration. Les actionnaires sont priés de se rendre à la réunion à l'heure indiquée et de présenter leur certificat d'action. Le Comité d'Administration.

Je suis bien que tout ce que je dis, toutes que je ferai, si tu ne dis pas, si tu ne le penses pas, ça n'importe pas. Moi je n'ai plus d'autre désir: te voir arriver. Tu es en vue, la réputation commence. Il interrompit, son rire redevenant grinçant. Une réputation de charlatan! Comment! l'Académie de médecine s'occupe de toi, la haute-cour de l'arrivé... la preuve, ce compte de Tillière. Que je ne remettrai pas sur tes jambes solides, tu peux en être sûr. Tu m'as affirmé qu'il allait te tuer... et tu n'as fait que des séances... On... Il se produit ce qui produit presque toujours au bal... Mes passes, mes masses, ma suggestion, m'ont été plus loin... Le bonhomme est ataxique, il restera ataxique. Enfin l'amélioration suffit à contenir. Jusqu'au jour où il me traita de fatras, parce que je ne aurai pas remis une moelle entière toute neuve. Tout les médecins sont traités de fumistes, ça ne te change pas des autres. Et ça m'est tout à fait égal. Il se fit de nouveau, entre la rue et le fils, un court silence. De dernier récipitais:

—Résultat: primo, notre vengeance pas si ratée que ça... Je suis sûr qu'ils ne seront plus heureux... du moins comme par le passé... C'est, en somme, la tienne qui a réussi le moins... le fils n'étant pas mort, le père n'a eu que des angouisses qu'il oublierait facilement; c'est le plus égaré. La physionomie de Rosina Santos devint farouche. —Je n'espère pas qu'il souffrira jamais autant qu'il m'a fait souffrir, mais j'espère qu'il souffrira encore. —Secondo, continua le fils, sûr absolument désormais de Nella, je puis avec elle voir triompher mes principes, lui faire exécuter des choses que des témoins constateront... si je ne puis donner, en dévoilant le mystère de l'empoisonnement du boulevard Malesherbes, l'éclatante preuve que le sujet, sous l'empire de la suggestion, doit aller, non jusqu'au crime factice, qui lui fait planter son couteau dans le dos bourré de son d'un mannequin, mais jusqu'à un meurtre véritable. J'aurais ordonné à Nella de frapper du poignard en de revolver, elle aurait frappé avec la même sûreté qu'elle a versé le poison... sans se tromper de dose, choisissons toujours le moment propice—dans la carafe d'eau, ou dans la tasse de lait. —Si cette preuve est impossible pour toi à fournir, tu n'arriveras pas non plus à en fournir

une autre, fit Rosina, qu'intéressaient en toutes circonstances les recherches de son fils, parfois se passionnant elle-même, au sujet de leur conclusion plus ou moins probable... tu ne peux pas faire tuer quelqu'un, pour le plaisir de le faire tuer! —Certes... Cependant j'arriverai à prouver... il le faut! —Espérons-le, que tu y arriveras... —En attendant, laisse-moi achever. —Je ne t'interromprai plus. —Tertio: le mari et la femme déçus, j'aurai moins de peine à faire de celle-ci ma maîtresse... Je me le suis juré, dans je y perdrais ensuite l'existence, je ne mourrai point avant d'avoir eu à moi... la femme de mon frère! Madame Pavina fit un geste, ouvrit la bouche. —Tu m'as promis de ne plus m'interrompre... Sauf ton respect, maman... assez! Il reprit, comme elle serrait ses lèvres qu'il ne pouvait s'empêcher de remuer: —En attendant, la fortune, tu as raison, me sourit... ce malgré cet espoir de déception, la jeune femme demeurait à la porte de Tillière, au point de vue du communiquant sa flamme... Il prétend qu'il l'embrassera à être folle de lui... C'est ataxique à un pouvoir je le vois, égal au mien, nous sommes faits pour nous entendre... La petite veuve ne demanda

qu'à convoler de nouveau; s'ils s'épousent, comme elle a le sac non installons une clinique superbe, nous faisons les choses en grand... L'eau va à la rivière, elle viendra à nous. —Tu avais raison, maman, l'avenir s'ouvre... Je trouve l'horizon plutôt rose... —A chacun son tour! —Oui, mon fils, à chacun son tour. —En attendant, rentre dans tes appartements, il est l'heure de me lever. Cinq minutes plus tard, Jacques Pavina était debout. Sa mère gourmandait la petite bonne, à qui elle avait donné ses huit jours. —Tu avais raison, maman, l'avenir s'ouvre... Je trouve l'horizon plutôt rose... —A chacun son tour! —Oui, mon fils, à chacun son tour. —En attendant, rentre dans tes appartements, il est l'heure de me lever. Cinq minutes plus tard, Jacques Pavina était debout. Sa mère gourmandait la petite bonne, à qui elle avait donné ses huit jours.

Si la justice ne la retrouvait pas, elle, elle la retrouverait. La jeune femme franchit le seuil du cabinet du magistrat, en disant: —Merci. Il avait certainement été ce que ne sont pas en général les juges d'instruction, en montrant sans se départir de l'inflexible ligne du devoir, et tout en essayant de lui arracher des aveux, que son réel désir était de la trouver innocente. Un autre peut-être non plus, sur de simples affirmations, sur quelques indices seulement, n'eût pas osé de son pouvoir discrétionnaire pour la rendre à la liberté, avant d'avoir mis la main sur la gouvernante. Un autre enfin, n'eût pas sans doute eu vis-à-vis de la Presse, du subterfuge qui, dès à présent voulait la laver de l'accusation, si utile que ce subterfuge parût, à la découverte de la vérité. C'était le soir. Deux hommes attendaient la jeune femme au greffe: son beau-père et son avocat. Il y eut des serments de mariage, pas un mot. Les deux hommes, M. Vallier surtout, étaient très tendus. La formalité accomplie, de la levée d'écran, on gagna le coupé de l'avocat, qui attendait devant la grille du palais. La route fut aussi silencieuse que la justice.

Eve rentra d'un pas ferme dans le vestibule très éclairé, de la maison de du boulevard Malesherbes. Elle s'y croisa avec Mireille Bonenfant. —Ah! mon Dieu! madame, vous... Mon Dieu! quel bonheur. Madame Vallier tendit la main à la jeune fille. Celle-ci balbutia, ses grands yeux bleus pleins de larmes: —Comme je suis contente... Comme tout le monde va être content! —C'est vrai?... Alors, on n'a jamais cru... —Oh! madame, jamais!... —Meron. Et suivi par les deux hommes, elle monta l'escalier, sonnant elle-même à sa porte. Le valet de chambre ouvrit. —Bonne nuit, madame. —Mes petites filles sont-elles ici? —Oui, madame, elles sont couchées. La mère marcha droit à la pièce où, dans les lits blancs, les enfants étaient endormis. La lampe de chambre, qui en sortait, murmura, la voix étranglée par l'émotion: —Monsieur a pensé qu'il valait mieux les coucher... elles s'endormaient. —On a bien fait. Et doucement, doucement,

tour à tour, elle les embrassa au front. Sur la pointe des pieds, elle sortit, retrouvant dans le corridor son beau-père qui, de crainte de se laisser aller à pleurer, ne l'avait pas suivie. —Jacques est dans son cabinet, mon enfant, dit-il; Ternas est reparti, moi je vous laisse y entrer seule. —Oui, cela va mieux, fit-elle simplement. M. Vallier, revenu à sa suite dans la galerie, la vit ouvrir une porte et disparaître. Lui, pénétra dans la chambre des jumelles. Sa gorge lui semblait serrée dans un étau. Un son n'eût pu à ce moment en sortir. Une pensée seule s'élabrait sous son crâne brûlant. A continuer. Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition. Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Épreuve DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.